



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

VISITE D'ÉTAT AU CAMEROUN
DE SON EXCELLENCE FRANÇOIS HOLLANDE,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONFÉRENCE DE PRESSE

PROPOS LIMINAIRE DE
S.E.M. ISSA TCHIROMA BAKARY
MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Yaoundé, 02 juillet 2015

Mesdames, Messieurs les Journalistes,

Chers Invités,

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue à ce rendez-vous auquel je vous ai conviés, et je voudrais vous remercier pour votre prompte réaction.

Je voudrais à cette occasion, vous annoncer ce que vous saviez déjà depuis quelques jours, et de manière officielle depuis hier après-midi, avec la publication du communiqué signé du Ministre, Directeur du Cabinet Civil à cet effet, à savoir, la visite d'État que **Son Excellence, Monsieur François Hollande, Président de la République Française**, effectuera au Cameroun demain vendredi 3 juillet 2015, à l'invitation de son homologue camerounais, **le Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul Biya**.

Comme vous le savez aussi, il s'agit de la première visite que **Monsieur François Hollande** effectuera au Cameroun depuis son accession à la magistrature suprême de son pays en mai 2012.

Nous nous apprêtons donc à vivre un évènement de première importance dans l'histoire déjà très ancienne de la coopération qui lie notre pays à la France.

Le Président Hollande foulera pour la première fois le sol du Cameroun demain vendredi 3 juillet 2015. C'est un fait. Mais, ce ne sera pas la première fois que les deux Hommes d'État se rencontreront.

Depuis 2012 en effet, les Chefs d'État camerounais et français se sont retrouvés à sept reprises, à l'occasion desquelles ils ont eu d'intenses et fructueux échanges.

La visite d'État qu'effectuera le Président français au Cameroun va constituer la huitième de ces rencontres au sommet.

Mesdames, Messieurs les Journalistes,

Au-delà du vécu politique des Présidents Paul Biya et François Hollande, nos deux pays entretiennent des relations à la fois anciennes, riches et diversifiées.

Le Cameroun et la France ont en effet établi des relations diplomatiques depuis 1960, et depuis lors, leur coopération n'a cessé de s'intensifier et de s'améliorer.

C'est au gré de cette coopération que la France a notamment joué un rôle déterminant dans la dynamique de sortie de crise du Cameroun au début des années 2000, dans le cadre de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Depuis lors, le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), mis en mouvement par l'Agence Française de Développement –AFD– s'est révélé comme un outil stratégique de la coopération économique entre la France et le

Cameroun, au moyen duquel de nombreux projets de développement parmi lesquels les plus structurants, ont vu le jour dans notre pays.

Dans le cadre du C2D en effet, la France s'est engagée à mettre à la disposition du Cameroun, une enveloppe de 710 milliards en 12 ans, dans les domaines des infrastructures, de l'éducation et de la santé.

Un premier C2D couvrant la période de 2006 à 2011 avait été signé à cet effet par les deux parties, pour un montant de 352,7 milliards de francs CFA. Il s'inscrivait globalement, d'une part, dans la stratégie gouvernementale de réduction de la pauvreté, et d'autre part, dans le cadre de la coopération franco-camerounaise déclinée dans le Document Cadre de Partenariat, lui aussi signé entre les autorités françaises et camerounaises.

Afin de réorienter cet instrument de coopération par rapport aux objectifs du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, la France et le Cameroun ont procédé à la signature le 1^{er} juillet 2011, d'un C2D de deuxième génération, pour un montant de 326 millions d'euros, soit environ 214 milliards de francs CFA ; les secteurs prioritaires retenus étant : les infrastructures, l'éducation de base et la santé, ainsi que l'agriculture et l'environnement.

Au plan commercial, les échanges franco-camerounais ont connu un accroissement significatif ces dernières années, atteignant un taux de progression de 4,8% en 2013.

Au demeurant, la présence française dans l'économie camerounaise est parfaitement visible, avec plus d'une centaine de filiales d'entreprises et environ 200 entreprises appartenant à des ressortissants français, et employant plus de trente mille Camerounais.

Un autre volet de la coopération économique avec la France, est constitué par les prêts souverains et les prêts non-souverains mis en place entre le Cameroun et l'Agence Française de Développement (l'AFD). Certains de ces prêts sont combinés aux subventions du C2D.

Au total, qu'il s'agisse du C2D ou des prêts souverains et non souverains, plus d'une vingtaine de conventions de financement ont été signées entre 2011 et 2014, au bénéfice de nombreux projets structurants, parmi lesquels je citerai, sans être exhaustif : l'aménagement des accès Est et Ouest de la ville de Douala, la construction du deuxième pont sur le Wouri, la participation à la réalisation du projet hydro-électrique de Lom Pangar, le drainage fluvial de la ville de Douala, l'approvisionnement en eau potable dans les villes de Yaoundé, Bertoua et Ngaoundéré, le Programme d'Assainissement fluvial de la ville de Yaoundé (PADY), ou encore le programme C2D en faveur des capitales régionales Bertoua, Bafoussam et Garoua.

À cela, il faut ajouter d'autres projets en négociation, susceptibles de faire l'objet d'une convention de financement avec la France, avant la fin de l'année 2015.

Parmi eux, j'indiquerai : la construction de la voie de contournement Est de la ville de Yaoundé ; le fonds d'étude pour la construction et le développement du port en eau profonde de Limbe ; la construction de la route Batchenga-Ntui-Yoko-

Tibati-Ngaoundéré ; la poursuite du projet capitales régionales Bafoussam, Bertoua, Garoua ; les aménagements complémentaires du deuxième pont sur le Wouri.

En termes de perspectives, il est envisagé la mobilisation par l'AFD d'une intervention financière de la France en faveur du Cameroun, pour un montant de 600 millions d'euros, soit environ 394 milliards de francs CFA, sur la période allant de 2015 à 2020, au titre des prêts souverains et du C2D de troisième génération actuellement en cours de finalisation.

En ce qui concerne la coopération en matière de défense et de sécurité, la France intervient traditionnellement auprès du Cameroun dans trois domaines : l'assistance en personnel, l'aide à la formation et l'aide matérielle.

À ce titre, l'on peut affirmer que le Cameroun est le premier partenaire de la France en matière de coopération de défense et de sécurité en Afrique.

En mai 2009, il a été signé entre le Cameroun et la France, un accord rénové de partenariat de défense, qui est entré en vigueur le 1^{er} août 2012. Ce partenariat vise à soutenir en terre camerounaise, les mécanismes africains de sécurité collective au niveau régional et continental. Il porte principalement sur la formation, à travers les Écoles Nationales à Vocation Régionale (ENVR), le Pôle Aéronautique National à Vocation Régionale de Garoua (PANVR), le Cours Supérieur Inter-armée de Défense, l'École Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) ou encore, le Centre de Perfectionnement aux Techniques de Maintien de l'Ordre (CPTMO).

Avec la tenue à Yaoundé de la première session des travaux du Comité de suivi de l'accord rénové de partenariat de défense le 27 avril 2014, des écoles de formation de premier plan telles que l'École Supérieure Internationale de Guerre de Yaoundé (ESIG), l'EIFORCES et l'École d'Etat-Major (EEM) ont également bénéficié d'une aide logistique directe de la part de la France.

Sur le terrain strictement diplomatique, la coopération entre Paris et Yaoundé est exemplaire. Les positions entre les deux capitales sont similaires sur les grands sujets de l'actualité stratégique internationale, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme en général, et particulièrement sur la bande sahélo-sahélienne, de la lutte contre l'insécurité maritime ou plus proche de nous, les stratégies concertées pour réduire à néant les actes criminels de l'organisation terroriste Boko Haram.

Il faut encore mentionner que les deux pays se sont toujours soutenus mutuellement sur les grands sujets d'ordre international, et fait converger leurs positions diplomatiques, dans l'intérêt de chacune de leurs nations.

Comment ne pas se féliciter, une fois de plus, et de ce point de vue, de l'appui dont le Cameroun a notamment bénéficié de la part de la France, autant pour la mise en application de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice ayant ordonné le retour à la souveraineté de notre pays sur la péninsule de Bakassi, que de son épilogue diplomatique, à travers la signature des accords de Greentree.

Au plan consulaire, environ 30 000 Camerounais vivent actuellement en France et plus de 12 000 Français au Cameroun.

Au plan culturel, une convention de financement de 900 millions de francs CFA a été signée en 1998 à Yaoundé, pour développer les activités des associations culturelles non-institutionnelles, à partir des pôles régionaux que constituent les alliances franco-camerounaises.

Par ailleurs, plus de 7000 Camerounais étudient actuellement en France, et le Gouvernement français accorde régulièrement des bourses aux étudiants camerounais.

Dans le domaine de la recherche, le Cameroun bénéficie depuis 2012, d'un financement du C2D, pour un montant de plus de huit millions d'euros, soit environ 5 milliards 240 millions de francs CFA.

Mesdames, Messieurs les Journalistes,

On peut donc se rendre à l'évidence que les relations entre la France et le Cameroun sont excellentes, qu'elles sont au beau fixe, et que leur perspective est des plus prometteuses.

C'est sans doute à la fois ces acquis et ce devenir à la perfection et à l'amélioration des relations entre nos deux pays, que **les Présidents Paul Biya du Cameroun et François Hollande de France**, ont tenu à magnifier à travers la toute prochaine visite d'État du Président français au Cameroun.

Toutes les Camerounaises et tous les Camerounais doivent donc s'en réjouir, pour accompagner la volonté du **Président Paul Biya**, qui a bien voulu inviter son homologue français à se rendre dans notre pays, et à y célébrer avec le peuple camerounais, l'excellence de notre amitié et celle de la coopération entre nos deux pays.

Pour finir, je vous demande à vous, Mesdames, Messieurs les Journalistes de la presse camerounaise, de joindre de tout cœur, vos voix à cette célébration républicaine.

Je vous remercie de votre aimable attention.